L’un de vous est formé dans le ventre de sa mère pendant quarante jours sous forme de goutte (nutfah)

D’après Abû ‘Abd al-Rahmân ‘Abd Allâh b. Mas‘ûd — qu’Allah l’agrée — il a dit : Le Messager d’Allah nous a raconté et il est le véridique, le digne d'être cru: « L’un de vous est formé dans le ventre de sa mère pendant quarante jours sous forme de goutte (nutfah), puis il devient caillot (‘alaqa) durant une période semblable, puis morceau de chair (mudgha) durant une période semblable. Ensuite, l’ange est envoyé et souffle l’âme en lui, et il lui est ordonné d’écrire quatre choses : sa subsistance, sa durée de vie, ses œuvres, et le fait qu’il sera heureux (bienheureux) ou malheureux. Par Allah ! Celui en dehors duquel il n’y a aucune divinité ! Certes, l’un de vous accomplit des œuvres des gens du Paradis jusqu'à ce qu’il ne reste plus entre lui et le Paradis qu’une coudée, et alors il est devancé par l'Écriture, et là il accomplit des œuvres des gens de l’Enfer et il y entre. Et [inversement] certes, l’un de vous accomplit des œuvres des gens de l'Enfer jusqu'à ce qu’il ne reste plus entre lui et l'Enfer qu’une coudée, et alors il est devancé par l'Écriture, et là il accomplit des œuvres des gens du Paradis et il y entre.»

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Ibn Maso'ûd a dit : "Le Messager d'Allah (qu’Allah le couvre d’éloges et le préserve), qui est le véridique" dans sa parole, "et reconnu comme tel" étant donné qu'Allah, Exalté soit-Il, l'a déclaré véridique, a dit : "La conception de l'un d’entre vous" à savoir que lorsque l'homme a un rapport avec son épouse, son sperme disséminé se rassemble dans l'utérus de celle-ci, durant quarante jours, sous la forme d'une goutte, ensuite, cela devient une adhérence, c'est-à-dire : du sang épais et solide, durant une seconde quarantaine ; puis, cela devient un morceau, c'est-à-dire : un morceau de chair de la taille de quelque chose mâchée, et ceci durant la troisième quarantaine ; ensuite, Allah lui envoie l'Ange qui lui insuffle l'âme après la fin de la troisième quarantaine. On ordonne alors à l'Ange d'écrire quatre affaires qui sont : sa subsistance, qui correspond à la somme de bienfaits que la personne obtiendra dans sa vie, son terme, qui est la durée de sa vie en ce bas monde, son œuvre, quelle est-elle ? Et s'il sera malheureux ou bienheureux. Puis, le Prophète (qu’Allah le couvre d’éloges et le préserve) a appuyé sur le fait qu'il se peut qu'une personne accomplisse les œuvres des gens du Paradis et que ses actions soient vertueuses, c'est-à-dire : ce qu'il en apparaît aux gens, et qu'il perdure ainsi au point qu'il n'y ait plus, entre lui et le Paradis, que l'espace d'une coudée, c'est-à-dire : que ce qu'il reste entre lui et le fait d'y parvenir ne soit plus que l'équivalent d'une très petite distance séparant une personne d'un point donné sur terre. Puis, le Livre prend le dessus sur lui, ainsi que ce qui a été décrété à son sujet, il accomplit alors une œuvre des gens de l'Enfer, achève sa vie sur celle-ci et entre en Enfer. En effet, la condition d'acceptation de son œuvre est qu'il s'y tienne fermement et n'en change pas. Tandis qu'il se peut qu'une autre personne accomplisse les œuvres des gens de l'Enfer au

point d'être proche d'y entrer, comme s'il n'y avait plus, entre elle et l'Enfer, que la distance d'une coudée de terre, puis que le Livre prenne le dessus sur elle, ainsi que ce qui a été décrété à son sujet, et qu'elle accomplisse alors une œuvre des gens du Paradis et y entre.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/66513